

Cérémonie officielle d'armement des policiers municipaux

Alors que des atteintes inadmissibles sont portées par une partie de la classe politique sur le travail des policiers municipaux, la municipalité de Moulins fait, au contraire, le choix de leur faire confiance en les armant.

Pierre-André PÉRISSOL, Maire de Moulins,

Et l'ensemble des élus du conseil municipal,

Ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie officielle d'armement des policiers municipaux, mercredi 9 juillet 2025 à 11h, dans la cour d'honneur de la Mairie.

Depuis 2019, la Police Municipale de Moulins a connu une montée en puissance significative : augmentation des effectifs, acquisition de nouveaux équipements, déploiement de plus de 190 caméras de vidéoprotection, extension des horaires de patrouille jusqu'à la nuit...

Face à l'évolution des formes d'insécurité, la Police Municipale s'est structurée pour devenir un acteur clé de proximité, de prévention et de réactivité. **Une nouvelle étape sera franchie le 9 juillet prochain, avec la remise officielle d'armes de service (type Glock) aux agents formés, et leur déploiement sur le terrain.**

Dans un premier temps, cinq policiers municipaux ont suivi une formation initiale à Lyon, du 9 au 17 avril 2025. Cette étape a été complétée par une série d'examens médicaux et psychotechniques en mai, incluant un dépistage systématique de substances illicites, notamment le cannabis. Les trois autres policiers seront formés dans les mois à venir. Une formation continue sera également assurée plusieurs fois par an, afin de maintenir un haut niveau de compétence et de sécurité dans l'usage de l'arme.

D'autres évolutions sont à venir : la Ville dotera prochainement la Police Municipale d'une brigade canine, attendu pour le dernier trimestre 2025, ainsi que de deux lanceurs de balles de défense, dans le but de renforcer les capacités d'intervention face aux actes de violences urbaines.

Cette cérémonie se tiendra dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, exceptionnellement fermée au public. L'inscription est obligatoire pour accéder à l'enceinte de la mairie, en raison de la présence des armements.

Comptant sur votre présence.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse et inscription :

Damien Thieuleux, Directeur de Cabinet : 04 70 48 50 25 / damien.thieuleux@ville-moulins.fr